Numéros des plans	Sections	N°	Nature de la propriété	Noms des propriétaires inscrits à la matrice des rôles	Surfaces de chaque parcelle	Surfaces totale par propriétaire	NOM du propriétaire actuel ou présumé tel	SURFACE de terrain à exproprier : Partielle	SURFACE de terrain à exproprier : Totale par Propriétaire
					H. A. C.	H. A. C.			
342		3054			43 50			m. 435 54	
343		3055			42 36			1.906 07	
344		3056			3 45			202 50	
345	B	3049	Brigoterie en exploitation	Dhellin - Duthoit François, propriétaire à Leers (Belgique)	3 15	1.01 37	Le même	284 06	3.010 00
346		3050			1 36			93 34	
347		3057			0 50			9 00	
		3058			1 03				
348		3137			15 93			2.081 92	
349		3146	Terre	Holleboeg - Dastombes Edouard, p.ª à Tourcoing.	54 37	54 37	Le même	544 64	544 64
350		3144	Jardins	Delbar - Damortier J.-Bte, rue du Touquet, Tourcoing.	2 93	2 93	Le même	165 55	165 55
351		3145	id.	Holleboeg - Dastombes Ed., à Tourcoing.			Dazen-Dhellein, rue Saint-Jacques	551 36	551 36
352	B	3146	id	Vermeulle-Bibeck, cabaretier, 227, rue de Touquet, Tourcoing.	1 92	1 92	Le même	192 00	192 00
353		3143	Maison et jardin	Wauters Frédéric, 26, rue de Wailly, à Tourcoing.	0 56	2 13	Le même	56 00	618 00
354		3142	Maison et cour		1 60			160 00	
					TOTAUX			1.701.06 96	1.701.06 96

DÉSIGNATION CADASTRALE

2° Parcelles à acquérir en dehors des alignements du Boulevard pour la Création de deux places publiques

Numéros des plans	Sections	N°	Nature de la propriété	Noms des propriétaires inscrits à la matrice des rôles	Surfaces de chaque parcelle	Surfaces totale par propriétaire	NOM du propriétaire actuel ou présumé tel	SURFACE de terrain à exproprier : Partielle	SURFACE de terrain à exproprier : Totale par Propriétaire
					H. A. C.	H. A. C.			
27	A	360	Terre	Jeire-Vernier Pierre-François, veuve et enfants à Lille.	53.91	86 24	Jeire Jean et Victor et Vanhowerghe, à Lille	[illegible]	[illegible]
28		360	Id		40 33				
93	B	348	Terre	Dhellein, Vandemme Henri, rue, 368, rue de Chaîne Houplines, Tg.	55 96	55 96	Le même	3.921 55	3.921 55
94	B	350	Terre	Delcelle-Mullier Victor, cultivateur, Halluin.	55 86	55 86	Le même	[illegible]	[illegible]
							TOTAUX	14.327 75	14.327 75

Nous, Député du Nord, Maire de la Ville de Tourcoing,

DONNONS AVIS

Que le Jugement dont extrait précède sera, immédiatement après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 15 de la loi du 3 mai 1841, transcrit au 2e Bureau de la Conservation des Hypothèques de l'Arrondissement de Lille, conformément à l'article 2181 du Code civil.

Dans la quinzaine de la transcription, les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales devront être inscrits. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles expropriés seront affranchis de tous les privilèges et hypothèques, de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits des femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité, tant qu'elle n'a pas été payée ou que l'ordre n'a pas été réglé définitivement entre les créanciers.

Les créanciers inscrits n'auront, dans aucun cas, la faculté de surenchérir, mais ils pourront exiger que l'indemnité soit fixée conformément au titre IV de la loi du 3 mai 1841

Le Maire de Tourcoing,

Gustave DRON.

Immeubles à Vendre OU A LOUER

Salle des adjudications des Notaires de Lille, 3, rue de Paris. — Étude de Me Auguste ROURE, docteur en droit, notaire à Lille, rue de Paris, N° 14 bis.

L'an 1906, le Lundi 9 Avril, à deux heures précises,

VENTE

en *suite de décès, par adjudication publique et volontaire*

ESTAIRES ET BAILLEUL

I

BELLE FERME

et douze Hectares 98 a. 28 a. de bonne terre, jardin potager et labour.

Mise à prix : **65.000 fr.**

BAILLEUL

II

Un Hectare 7 a. 40 c.

d'excellente terre en labour

Perenchies, 1500 fr.

Mise à prix : **4.800 fr.**

III

2 Hectares 38 a. 72 c.

avec divers bâtiments de ferme, fonds, jardin et labour.

Perenchies, 2100 fr. 50, plus pot-de-vin, 154 f. 50.

Mise à prix : **9.500 fr.**

IV

Belle Ferme

Année de bâtiments d'habitation et d'exploitation

et sept Hectares 07 a. 72 c. de fonds, verger et labour

Perenchies, 1200 fr., plus pot-de-vin, 1000 fr.

Mise à prix : **40.000 fr.**

A LOUER

Rue de Boisson, n° 57, maison avec jardin et étage, 30 fr. par mois. 13160

VENTES DIVERSES

DÉPARTEMENT DU NORD

Direction générale de l'enregistrement des Domaines et du timbre.

Place de Lille

VENTE

DE

Un Cheval réformé

Le Mercredi 26 Mars 1906, à onze heures du matin, au Marché aux Chevaux de Lille, Place Philippe-de-Girard, du troupeau de M. le Sous-Intendant Militaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de un cheval réformé provenant de la 1re légion de gendarmerie.

Vente au comptant et à 0,0 en sus pour les frais.

Le Receveur des Domaines,

DEMAIRE,

16, rue Gauthier-de-Châtillon. 13401

CESSIONS

AVIS

Si vous voulez céder ou reprendre n'importe quel commerce ou industrie, adressez-vous à l'*Office Tourquennois*, rue de Gand, vous obtiendrez de prompt résultat. Même adresse. Délesse devant les tribunaux. a.c.1406

Occasion à saisir de suite

A CÉDER

pour cause de santé

Un Commerce d'Articles de première nécessité, rapportant de bons bénéfices et ne nécessitant pas de connaissances spéciales. — Rien des Agences.

Réponse au bureau du journal aux lettres A. G. D. 21 m. 13381

Pour cause de changement de situation

A CÉDER

Grand Café - Billards

Marché-aux-Poulets, 16, Lille. 1644

A CÉDER

pour la valeur des marchandises, maison de Tailles en gros ayant ancienne et bonne clientèle dans le région du Nord.

Réponse au bureau du journal aux initiales A. B. Z. 21m. 13360

OFFRES ET DEMANDES d'Emplois

S'adresser au Bell du *Progrès du Nord*, 51, rue Nationale, LILLE; aux bureaux de l'Auxiliaire, rue des Fleurettes, 6 ROUBAIX; rue Verte, 13, à TOURCOING; chez notre correspondant de VALENCIENNES, 6, passage Boca. — Et à tous les Correspondants et Dépositaires du journal.

ON DEMANDE

une bonne Servante pour maison bourgeoise, munie de bons certificats. 22, rue Auguste-Pollet, à Hautmont. a.c.21118

Jeune homme

20 ans, sérieux, demande place de carton, porteur ou bière, cameloteur ou service analogue. Connaît très bien la ville et les environs, pourrait fournir cautionnement. — S'adresser 56, rue du Plat, à Lille. 13394

ON DEMANDE

de bons Employés de bureau pour ouvrage Valenciennes. — Écrire C. H. T., poste restante, Valenciennes. Pas de timbre pour réponse, mais références. 21m. 13296

AVIS DIVERS

GRAINS ET GRAINES

La Maison V. Mairie

Rue de Paris, 155

LILLE

Offre gratuitement son catalogue illustré, contenant notices sur les meilleurs potagers et sur les fleurs. Envoi pour recevoir franco. Prix spécial pour le gros. a.c.20160

RÈGLES Pour les faire revenir sûr sans drogues. Ec. Perrier, Bois Colombes (Seine) a.c.13036

MATERNITÉ SECRÈTE

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme veuve Louis RAY reçoit pensionnaires, se charge des enfants confiés à ses soins. Vie de famille. Beau jardin. Salle de bains. **Situation exceptionnelle.** Cet H. Rue du Faubourg-de-Béthune, 5, Lille. a.c.20230

PRÊT à tous sur signature et toutes garanties. — MERCIER, 406, av. la Bourdonnais, Paris a.c.1435

COMPAGNIE DU GAZ de Roubaix

MOTEURS à GAZ

Moteurs à gaz de tous systèmes et de toutes forces.

Consommation réduite à quelques 500 litres, à charge complète, par cheval-heure.

Personnel technique et spécial pour le service.

Devis et plans.

400 moteurs fonctionnent à Roubaix et les environs pour tous genres d'industries.

Économie incontestable sur la vapeur pour forces motrices de faible et moyenne puissance.

Pour tous renseignements, s'adresser : 55, rue de Tourcoing, ROUBAIX. 1568R

L'AROPH

PILULES PÉRIODIQUES DE PARACELSE

Prescrites par les médecins les Dites Pilules font REVIVRE et RIGER les ÉPOQUES supprimées les RETARDS et calmer les DOULEURS, indispensables aussi dans la MÉNOPAUSE (Age critique, Retour d'âge). — Normalisation de Jeunes Filles (*Nubilité, Puberté*). — Toutes irrégularities des fonctions de la Matrice et des Ovaires (Aménorrhée, Dysménorrhée, Métrorrhagie, Métrorrhagie).

Emménagogue puissant, supérieur à l'*Apiol*, à la *Rhue*, à la *Sabine*

INFAILLIBLE

Pour faire revenir les Règles même après plusieurs mois quelle que soit la cause du Retard, sans aucun danger pour la santé.

LE FLACON : 5 francs dans toutes les pharmacies. En cas de manque chez votre pharmacien, adressez-vous à l'inventeur : **L. BERGERIOUT**, *pharmacien-spécialiste*, seul préparateur, 44 bis, rue de Paris, Lille qui fournira d'une façon discrète (sans aucune marque apparente) un Échantillon contre timbres ou mandat poste, de 0 fr. 15. *Brochure explicative et Renseignements gratis et franco sur simple demande.*

DISCRÉTION ABSOLUE

DÉPOTS. — *Lille* : Lobry, Pl. Gare ; Baralle, rue Paris ; *Collardet*, rue Pétinus ; Dewez, rue d'Isembourg ; Delaporte, rue d'Artois ; Derson, rue Nationale ; Hadou, rue Gambetta ; Joly, place Saint-Martin ; Leclercq, Grand'Place ; Lepot, rue Roubaix ; Mentel, rue Doual ; Prendel, rue des Arts ; Tersinion, rue Inkermann ; Bishop rue Saint-Sauveur ; Vanhaeme, rue Jean-Jacquemart ; Virlet, pharmacien-boulevard, rue Esquermoise. — *Flers* : Levieny, Gambetta, Mouroux. — *Saint-Maurice* : Pottiel, Maizeroy. — *Roubaix* : Grayelle — *Hellemmes* : Lesage — *Le Maulevinet* : Cordonnier — *Lambersart* : Fontaine — *Lens* : Gorrotz — *Marcq-en-Barœul* : Legrand — *Marquette* : Beauvysse — *Saint-André* : Gerin — *Aves* : Lengagne — *Cysoing* : Deschildre — *Croix* : Fontaine — *Bruchem* : Wibaux, Pharmacie Populaire, Fenain, Noyon, Gouin, Corbeau, Couvreur. *Tourcoing* : Brunau, *Nord* : *Armentières* : Logez — *Gravelines-Branche* : Corbin — *Dunkerque* : Raggio — *Douai* : Rabaine — *Frasnes* : Berrier — *Bouchain* : Dubout, Gravel — *Hautmont* : Dupuis — *Jeumont* : Couvreur — *Le Quesnoy* : Janus — *Dorignies* : Consoli — *Somain* : Coquart — *Valenciennes* : Bartholomy, Sabin-Boulet — *Bousbecq* : Bétombier. *Pas-de-Calais* : *Arras* : Dubay — *Carvin* : Courtecuisse — *Courrières* : Bertinquez — *Hénin-Liétard* : Détrelle — *Lefebvre* : Gilbert — *Lens* : Delemme, Baudin — *Liévin* : Causon — *Liliers* : Delaire — *Saint-Omer* : Lalime.

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

MOI JE FUME le BLOC - SUEZ

Les Affiches artistiques, pour Fêtes, Concerts, sont imprimées au *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51, à Lille.

ANTIQUITÉS

DUVINAGE

35, rue Saint-Sauveur, LILLE

Grand Choix d'Objets anciens

ACHATS — VENTES — ÉCHANGES

Les Affiches multicolores, qui attirent le plus l'œil, sont imprimées au *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51, à Lille.

Lits et sommiers métalliques, Toile tissée en 21 d'usé et

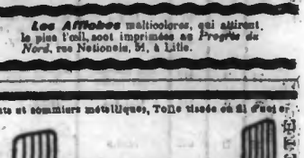

EUGÈNE HUYGE, dit Pouthier, fabricant

Rue de Marché-aux-Fromages, 11 bis et 13 LILLE

171

LA Jolie Mendiante

Grand Roman Populaire et Dramatique

PAR

JULES MARY

QUATRIÈME PARTIE

SIMONE DE BEAUCHAMP

Madame de Beauchamp tremblait, en effet, de tous ses membres. Fanchon n'eut la quitter pour aller donner à Georget des nouvelles de Simone. Assise auprès du lit, les deux femmes, les yeux remplis de larmes, considéraient tristement la blonde, aux visage contracté par la souffrance, aux paupières lourdes, aux tempes bleuâtres, faisant voir seulement le blanc pâlotre des yeux.

Sous les longs cils noirs, ces lignes blanches que on traversaient pas les prunelles remontées produisaient l'impression sinistre de deux yeux morts, deux yeux sans regard. Le médecin entendit le voix de son confrère. Il lui ouvrit la porte, vivement, s'entretint quelques instants avec lui, tout bas, puis, tirant une sonde d'une trousse, s'approcha du lit, pendant que son aide passait dans la ruelle, mettait les deux genoux sur le lit, se penchait sur Simone et lui soulevait la tête. La blessée poussa un gémissement.

— Oh ! mon Dieu ! firent les deux femmes.

— Je sonde la balle sous l'aisselle ; soutenez bien les reins, monsieur Audigé.

Il prit un autre instrument dans sa trousse, pria madame de Beauchamp et Fanchon de se reculer un peu.

Elles obéirent, passives et tremblantes. Un instant après, Simone poussa un cri qui les glaça d'effroi.

— Voici le projectile, fit le médecin d'un air de triomphe.

Il le montrait entre les doigts d'une pince à pinces, tout rouge de sang.

— C'est une balle de revolver, n'est-ce pas, monsieur Lecorf? questionna le docteur Audigé.

— Oui, du calibre de sept millimètres.

A ce moment arrivaient les gendarmes, que le maire accompagnait. Ils se dirigèrent tous trois vers le pavillon ; un domestique du château les conduisit tout en causant, en leur donnant des explications.

Il disait :

— Nous étions couchés... Au bruit de la détonation, nous nous sommes levés... Nous avons couru vers le pavillon; il nous semblait que ça venait de là... Nous avons vu M. Pulker étendu à terre, la gorge ouverte... On le croyait mort...

— M. Georges Bernard et mademoiselle Fanchon étaient dans le pavillon... M. Bernard était blessé à la poitrine... par grand'chose... Tout d'un coup, M. Pulker s'est soulevé un peu et il a dit au monstre! mademoiselle Fanchon : « C'est elle qui m'a assassiné ! » Et il est retombé. Il était mort pour tout de bon, cette fois.

— Mademoiselle Fanchon ! s'écria le maire stupéfait.

Il fixa les yeux sur la domestique, longuement, se demandant s'il avait bien entendu.

— Vous êtes sûr que M. Pulker a désigné mademoiselle Fanchon comme son assassin ?

— Dame ! je vous répète ce que j'ai entendu, et Jérôme aussi, et M. Bernard aussi.

— Vous comprenez bien, Jean, la gravité de vos paroles ?

— Monsieur le maire, je comprends ce que j'ai entendu et je le répète de même. Ce n'est pas moi qui accuse mademoiselle Fanchon, c'est le mort.

— C'est que c'est tellement inexplicable, l'assassinat de M. Pulker par cette jeune fille !...

— Pour ça, oui, c'est pas compréhensible pour moi, ça me passe, des histoires comme ça ! répondit Jean.

Les gendarmes écoutaient cette conversation et le notaient soigneusement.

Le maire continua, s'adressant toujours au domestique :

— A-t-on envoyé chercher un médecin pour constater le décès ?

— On en a envoyé chercher deux ; ils soignent mademoiselle Simone... pardon, madame Pelker, qui est, dit-on, blessée par un coup de feu.

— Mlle Simone blessée !

— Oui, sa femme de chambre vient de me le dire.

— Comment ? dans quelles circonstances ?

— Oh ! mais, quant à ça, monsieur le maire, je n'en ignore tout à fait.

Ils étaient entrés dans le pavillon et constatèrent en silence le cadavre auprès duquel se tenait Jérôme.

Les gendarmes remarquèrent de suite le poignard rouge de sang qui avait servi à commettre le crime, et un revolver. Ils remarquèrent l'un et l'autre. L'un des gendarmes dit, montrant le revolver :

— Une arme de luxe... calibre sept... une seule balle a été tirée.

— Oui, répondit son camarade ; ce sera une pièce à conviction.

— Le poignard est une arme du pays, une arme curieuse des Indes ou du Japon, je ne sais pas au juste, mais c'est quelque chose comme cela.

— Oui, c'est chinois, il y a des dragons et d'autres animaux de ces pays-là ; je connais ça, j'ai fait campagne par là-bas.

— Ce sera aussi une pièce à conviction ; posez cela sur la cheminée, dit le maire.

Un des domestiques examina un instant le poignard et s'écria :

— Je le reconnais, c'est à M. Jacques, ça vient de la panoplie de sa chambre ; je l'ai assez époussetée pour le reconnaître, bien sûr.

— Mais oui, dit l'autre, c'est de la panoplie japonaise, pour sûr que Jérôme ne se trompe pas.

— Il faut aller demander aux médecins, aussitôt leur arrivée ici, de venir constater le décès, dit le maire.

— Ils sont arrivés.

— Allez les chercher, Jean.

Les deux médecins revinrent avec le domestique et examinèrent le cadavre.

— L'artère carotide a été tranchée, dit le docteur Audigé. Cette blessure devait fatalement entraîner la mort. Elle est d'ailleurs peu profonde, continua-t-il en le sondant ; je ne crois pas que le larynx soit atteint. L'assassin n'a pas eu à déployer une grande vigueur : un enfant eût pu faire cette blessure.

Le maire intervint :

— Monsieur le docteur, dit-il, l'auteur de cet assassinat, si j'en crois les paroles de Jean, serait mademoiselle Dépoisond.

— Mademoiselle Fanchon, la fiancée de M. Jacques ! s'écrièrent les médecins en sursautant.

— C'est M. Pulker qui l'a dit, affirma Jean en montrant le cadavre avec une naïveté tragique. C'est-y pas vrai, Jérôme ?

— C'est aussi vrai que je m'appelle Jérôme.

Les médecins regardaient tour à tour Jérôme et Jean. Leur physionomie exprimait la stupéfaction.

Que signifiaient les paroles de ces deux hommes : « M. Pulker l'a dit » ?

Le maire le leur expliqua et le docteur Audigé aussi que son confrère fait d'avis d'envoyer prévenir en hâte le juge d'instruction. *(A suivre.)*